

Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le jeudi 26 juin 2008 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la- Ville

Madame Danielle Richard, présidente, ouvre exceptionnellement la séance à 19 h 30 (Euro 2008), salue Monsieur Roland Dapples, ancien secrétaire général de l'ARO, les représentants de la presse ainsi que MM. G. Cuttelod, syndic de Servion, D. Pichonnat de Montpreveyres et toutes les personnes présentes. Elle souhaite la bienvenue aux 12 délégués présents et excuse les communes de Les Cullayes, Les Tavernes et Mézières. Madame D. Richard excuse encore deux députés : Mme Ch. Calpini et M. G.-Ph. Bolay.

1. Ouverture - Assermentation

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 04.12.2007
3. Préavis No 1-2008 sur les comptes 2007 et rapport de gestion
4. Rapport de la commission de gestion
5. Adoption des comptes et rapports
6. Mise en œuvre de la LAJE (présentation des travaux par le groupe de travail)
7. Communications du Comité de Direction
8. Communications des commissions ARO
9. Divers et propositions individuelles

L'assemblée peut légalement délibérer, aucune assermentation nécessaire pour cette assemblée.

2. Adoption du PV de la séance du 04.12.07

La lecture n'est pas demandée, le procès-verbal de la séance du 04.12.07 est accepté à l'unanimité et sera archivé tel que présenté.

3. Préavis No 1-2008 sur les comptes 2007 et rapport de gestion

La présidente donne la parole au responsable des finances de l'ARO, Monsieur Gérald Wist, qui explique le résultat négatif de l'année 2007 et les différences par rapport au budget 2007.

- moins de séance de commissions, donc moins de jetons de présence
- pas d'indemnités versées pour le GT LAJE
- le solde du compte Liloane (avance de fonds) sera soldé en 2008
- plus de salaires versés (MM. Dapples et Kobel ont travaillé 3 mois ensemble, M. Kobel a reçu un 13^{ème} salaire non budgété)

M. Wist relève encore que la double signature sur les comptes ARO sera bientôt en ordre (retour de S. Kobel).

Les délégués n'ayant pas de question, la présidente remercie M. Wist et passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

4. Rapport de la commission de gestion

Lecture du rapport de la commission est donnée par son rapporteur Monsieur Denis Pichonnat de Montpreveyres. La présidente remercie la commission de gestion et son rapporteur pour leur travail.

5. Adoption des comptes et rapports

Les comptes, le rapport de gestion, les différents rapports n'appelant pas de commentaire, la présidente passe au vote.

Les comptes, le rapport de gestion et le rapport de la commission de gestion sont acceptés à l'unanimité.

6. Mise en œuvre de la LAJE (présentation des travaux par le groupe de travail)

M. J.-C. Serex, président du Comité de Direction, prend la parole et rappelle que dans sa séance du 14.12.06, le Conseil Intercommunal a donné mandat à l'ARO de créer un réseau LAJE pour notre région, réseau le plus large possible.

En date du 8 février 2007, une séance réunissant toutes les communes du nouveau district de Lavaux-Oron était mise sur pied à l'initiative de l'ARO avec Monsieur Philippe Lavanchy du SPJ, comme conférencier du jour.

Suite à cette première consultation les communes de Lavaux ont confirmé ne pas être intéressées par un réseau commun et l'ARO décide de travailler avec les communes intéressées.

En date du 19 avril 2007, une séance est organisée à Forel en vue de la constitution d'un groupe de travail avec la participation de représentants des communes intéressées et de professionnels de la petite enfance.

Ce groupe de travail (GT) travaille à la constitution du réseau et M. D. Flotron de la Commune de Forel se joint rapidement au GT. Ce groupe de travail se réunit de nombreuses fois, Monsieur Gilbert Cuttelod, syndic de la Commune de Servion, rapporteur du GT vous informera sur l'avancement des travaux du GT LAJE.

A ce stade le mandat donné à l'ARO est réalisé, le Comité de Direction a rempli son rôle pour conduire à la création de ce réseau LAJE. La parole est donnée à son rapporteur.

M. Cuttelod s'attache à rappeler certains choix et non à donner des résultats.

Pour les délégués, M. Cuttelod rappelle les différentes étapes du travail effectué par le GT. Le réseau doit s'articuler autour des établissements scolaires de Oron, Mézières et Forel-Savigny.

Après le NON des communes de Lavaux communiqué par sa Préfète, Madame Sigriest, seule la commune de Forel souhaite entrer en matière et propose un délégué au GT en la personne de M. Daniel Flotron. Comme le souhait est d'avoir un réseau le plus large possible, M. Gabriel Roch de Ropraz (délégué à l'AIESM) rejoint le GT.

Les membres du GT analysent la situation de Liloane avant de l'intégrer dans le réseau, étudie la possibilité que les jardins d'enfants comme Crescendo et Les P'tits Loups soient LAJE-compatibles (nbre d'heures d'ouverture journalière, nbre de semaines d'ouverture annuelle...) conformément à la LAJE.

En septembre 2008 : reconnaissance du réseau par la FAJE.

Le GT étudie également la forme juridique pour ce réseau :

- but optionnel de l'ARO impossible, communes non-membres de l'ARO donc incompatibilité juridique.

- la LAJE doit intégrer des communes, des partenaires et des structures d'accueil.

La SOLUTION : créer une association pour pouvoir intégrer les 3 partenaires :
APERRO – Accueil de jour de la petite enfance Région Oron.

Les communes doivent se prononcer.

Un Comité de direction sera nommé par l'Assemblée générale de l'association qui ne sera pas soumise à la Loi sur les Communes.

Le but de cette nouvelle association sera de créer le réseau, d'augmenter les places disponibles, de présenter un plan de développement (ouvrir fin 2009 une structure pré- scolaire dans le haut du district, une UAPE Mézières et Forel).

Financement : 23 communes sont d'accord (éventuellement 24)
21 favorables au financement sur la base du nombre des habitants
(simplification de la comptabilité, budget plus stable)

Dernière étape : préparer le dossier de reconnaissance par la FAJE.

La présidente remercie M. Cuttelod pour sa présentation et ouvre la discussion.

Ph. Taillens, Palézieux, remercie le groupe de travail pour son engagement, son énergie et le nombre de séances consacrées à l'avancement du projet.

P.-A. Fossati, Maracon, l'ARO ne sera pas membre de APERRO, pas de raison objective à en faire partie.

J.-C. Serex, ARO, l'ARO en tant que telle s'intéresse à s'occuper de la partie "Administration du réseau", à voir pour l'avenir.

G. Cuttelod, GT LAJE, informe que cette question a été discutée et que l'assemblée générale de la future association prendra la décision.

B. Matthey, Vuibroye, par qui les membres du GT LAJE seront-ils indemnisés car GT élargi ?

G. Cuttelod, GT LAJE, compte tenu de l'implication des membres la future association indemniserá rétroactivement (pas ARO).

S. Robert, Montpreveyres et FAJE, rappelle que la FAJE a prévu un montant pour la création des réseaux, montant évalué selon le nombre de communes et le nombre d'habitants.

7. Communications du Comité de Direction

Le président du Comité de Direction, M. Jean-Claude Serex donne des nouvelles de l'état de santé de M. Kobel, absent depuis le 25 février 2008, il peut reprendre progressivement ses activités depuis le 11 juin 2008.

M. Serex remercie Roland Dapples, que l'on a dérangé dans sa retraite et qui a accepté quelques mandats en l'absence du secrétaire général et qui, au vu du retour de M. Kobel, continuera à représenter l'ARO au sein du groupe de travail LAJE.

M. Serex présente les excuses du Comité aux communes pour les retards dans certains domaines et les remercie d'avoir fait bon accueil aux « grosses » factures concernant les ordures ménagères pour les 6 premiers mois de l'année.

Le président informe l'assemblée sur la dernière séance portant sur la LADE – Loi sur l'appui au développement économique qui amène un certain nombre de réflexions en lien avec la LDER.

Les nouvelles directives excluent les projets de financement comme réseaux eaux, épuration, etc., n'entrera en discussion que sur des projets de **développement économique**.

Il est dès lors très important d'élargir la zone touchée, contacts avec le nouveau Préfet de Lavaux-Oron, utiliser les nouvelles synergies. Il faut mener une réflexion sur l'avenir.

La participation aux frais de secrétariat sont acquis pour 2008, dès 2009 l'aide sera revue en fonction des projets que l'ARO peut amener.

8. Communications des commissions ARO

J.-C. Serex, Président du CD de l'ARO informe que les commissions sont un peu en stand-by.

De nouvelles réflexions sont cependant menées avec les commissions permanentes.

Tourisme : Nous serons obligés d'étendre nos synergies, beaucoup de travail à venir et directement lié au développement économique.

Transport et mobilité : Devra se pencher sur la question de la mobilité point essentiel au développement économique de la région.

Déchets et environnement : La parole est donnée à M. Ph. Tailens, Palézieux, président de la commission.

Il n'y a pas eu de rencontre en ce début d'année, compte tenu de l'absence de S. Kobel, mais la problématique de la TVA est réglée, 4 communes ont été approchées, 3 souhaitent recevoir les factures de la SATOM directement.

Projet : inventaires des différentes filières déchets et amélioration si possible.

9. Divers et propositions individuelles

J.-C. Serex, président, informe des dates du prochain Comptoir Régional, soit du 15 au 19 avril 2009.

Une séance est prévue ARO-CERO pour améliorer l'image économique et politique de la région.

L'ARO lance un concours d'idées et recevra très volontiers des propositions :

« Comment présenter notre association ».

Il est 20 h 35 la présidente clôt la séance, invite les participants à partager le verre de l'amitié et souhaite aux fans de foot de "bons matchs".

Oron-la-Ville, le 26 juin 2008, pour le Conseil Intercommunal :



La présidente :
Danielle Richard-Martignier

La secrétaire :
Danielle Hilty-Maret